

Enquête sur les stages avant le début de l'apprentissage d'assistant-e socio-éducatif/-ve

Rapport d'évaluation 2021

Contenu

1.	Introduction.....	2
1.1	Méthodologie	2
1.2	Les résultats les plus importants	2
2.	Conclusion pour SAVOIRSOCIAL.....	3
3.	Résultats de l'enquête sur l'entrée dans la formation professionnelle initiale	4
3.1	Entrée directe	4
3.2	Entrée indirecte (réponses multiples)	5
3.2.1	Stage	6
3.2.2	Domaine et durée des stages (réponses multiples)	8
3.2.3	Motifs des stages (réponses multiples).....	9
3.2.4	Rémunération des stages	10
4.	Informations générales sur l'enquête	11
4.1	Origine.....	11
4.2	Sexe.....	11
4.3	Orientation	12
4.4	Variante de formation et modèle	12
4.5	Âge	13

1. Introduction

Pour la quatrième fois, SAVOIRSOCIAL a réalisé un monitoring pour déterminer l'activité des assistant-e-s socio-éducatifs/-ves durant la dernière année avant le début de leur apprentissage. Il s'agit concrètement de savoir combien d'apprenti-e-s ont effectué un stage de longue durée avant d'entamer leur formation professionnelle initiale. Les stages indépendants de la formation restent malheureusement une pratique très courante dans le domaine social. Le monitoring doit contribuer à éliminer cette difficulté d'accès à la formation d'assistant-e socio-éducatif/-ve.

1.1 Méthodologie

Les apprenti-e-s ont été invité-e-s par l'école professionnelle ou lors des cours interentreprises à participer à l'enquête en ligne. Celle-ci a été réalisée d'août à décembre 2021 auprès de tou-te-s les apprenti-e-s de première année, quelle que soit la variante de formation (formation initiale de 3 ans, formation raccourcie, formation selon l'art. 32, etc.) qu'ils et elles suivent. L'attention se concentre toutefois prioritairement sur la formation en 3 ans, parce qu'elle peut être suivie directement après la scolarité obligatoire.

Cette manière de procéder ne permet toutefois de recenser que les personnes qui ont trouvé une place d'apprentissage après le stage de longue durée. Celles qui ont changé de champ professionnel après un stage et une recherche d'apprentissage vaine n'apparaissent pas dans ce monitoring. Le monitoring ne permet pas non plus de recueillir d'informations sur les personnes qui ont décidé de ne pas effectuer d'apprentissage dans le domaine social parce qu'elles ne voulaient ou ne pouvaient pas faire de stage de longue durée.

1.2 Les résultats les plus importants

- En 2021, 2593 personnes ont participé à l'enquête, ce qui représente 60.7% de tous les apprenti-e-s de première année. 82.6 % (2142 personnes) des répondant-e-s sont de sexe féminin, 17.4 % (451) de sexe masculin (voir chapitre 4).
- 22% (571) des répondant-e-s ont commencé leur apprentissage d'assistant-e socio-éducatif/-ve directement après la scolarité obligatoire, 78% (2022) indirectement (voir chapitre 3.1 et 3.2).
- Sur les 2593 participants à l'enquête (entrées directes et indirectes), 45.1% ont effectué un stage de longue durée avant de commencer leur apprentissage (contre 46.1% l'année précédente) (voir chapitre 3.2).
- Sur les 2022 apprenti-e-s qui sont entré-e-s indirectement¹ en apprentissage, 57.9% (1170 personnes) ont effectué au moins un stage de longue durée. Ce pourcentage s'élevait à 59,7% l'année précédente (voir chapitre 3.2).
- Par rapport à l'ensemble des participant-e-s à l'enquête, 46% des Suisses alémaniques, 42.7% des Suisses romands et 23.1% des Tessinois ont indiqué avoir effectué au moins un stage de longue durée (voir chapitre 3.2.1).
- Dans les orientations « Enfants », « Personnes en situation de handicap » et « Personnes âgées », les stages duraient le plus souvent 12 mois (voir chapitre 3.2.2).
- 64.4% des ancien-ne-s stagiaires (753) ont indiqué que l'accomplissement d'un stage était exigé par l'entreprise (voir chapitre 3.2.3).
- 42.8% (492) des ancien-ne-s stagiaires gagnaient entre 601 et 800 francs par mois (voir chapitre 3.2.4).

¹ Les personnes qui sont entrées indirectement en apprentissage d'ASE ont par exemple suivi une 10e année scolaire, un autre apprentissage ou un stage de longue durée.

2. Conclusion pour SAVOIRSOCIAL

Le fait que le monitoring montre une légère diminution du nombre d'apprenti-e-s assistant-e-s socio-éducatifs/-ves ayant effectué au moins un stage au préalable peut à première vue être considéré comme une évolution positive. Toutefois, il n'est pas possible de tirer de conclusions définitives quant à une baisse effective du nombre de stages et ce, pour les raisons suivantes : d'une part, le nombre d'apprenti-e-s qui participent à l'enquête n'est pas constant. En 2018 et 2019 le nombre de personnes ayant participé à l'enquête était relativement stable et s'élevait à environ 55% des apprenti-e-s de première année. En 2020, ce pourcentage a augmenté à 62,5% et en 2021, les réponses recueillies pour ce rapport, ce pourcentage a à nouveau légèrement diminué (60,7%). Par conséquent, on ne peut comparer que les tendances des cinq années d'enquête et non les pourcentages exacts. D'autre part, cette enquête est limitée aux personnes qui ont trouvé une place d'apprentissage après le stage. Celles qui ont changé de champ professionnel après un stage et une recherche d'apprentissage vaine n'apparaissent pas dans les statistiques. Le monitoring ne peut pas non plus recueillir de chiffres sur les personnes qui ont décidé de ne pas faire d'apprentissage dans le domaine social parce qu'elles ne voulaient ou ne pouvaient pas effectuer un stage.

Compte tenu de la faible rémunération des stages recensée par le monitoring, on peut supposer que les adultes intéressé-e-s par le métier, en particulier, sont souvent contraint-e-s de choisir une autre option pour des raisons financières. Cela empêche d'exploiter pleinement le potentiel, important pour le domaine social, des personnes en reconversion. Du point de vue de SAVOIRSOCIAL, les salaires bas sont très problématiques. Les stagiaires sont souvent employés comme collaborateurs/-trices non qualifié-e-s. Alors, ils/elles devraient au moins être rémunéré-e-s de manière adéquate. La tendance légèrement positive dans l'évolution des salaires va certes dans le bon sens, mais les salaires se situent toujours à un niveau très bas.

La question du genre dans la réalisation de stages mérite également une attention accrue : SAVOIRSOCIAL estime qu'une sensibilisation dans ce domaine est indiquée.

Bref, l'objectif de réduire le stage en tant qu'obstacle à l'entrée dans la formation professionnelle initiale d'assistant-e socio-éducatif/-ve n'a pas encore été atteint. Le monitoring continue de montrer que les entreprises sont des actrices clés de cette réduction. Il serait donc bon de se pencher davantage sur les raisons pour lesquelles de nombreuses entreprises demandent aux jeunes intéressé-e-s par la profession d'effectuer un stage et sur les conditions qui devraient être réunies pour qu'elles puissent y renoncer.

Ces dernières années, certains cantons ont mis en place des réglementations sur l'emploi des stagiaires pour limiter cette pratique, par exemple Berne, Lucerne, Zoug et actuellement Vaud. L'évolution des chiffres des stages dans ces cantons sera particulièrement intéressante lors du prochain monitoring.

En outre, comme relevé lors de la troisième table ronde de novembre 2021 sur le thème des « stages avant le début de l'apprentissage », le monitoring doit être développé afin de générer des chiffres pertinents sur la formation raccourcie et sur l'âge.

Un dernier point à prendre en compte dans le monitoring des années à venir est le pourcentage d'apprenti-e-s qui participent à l'enquête : il faut vérifier comment (dans quel lieu de formation ou chez quelle organisation et dans quelles conditions) l'enquête doit être menée pour que ce pourcentage soit aussi élevé et constant que possible.

3. Résultats de l'enquête sur l'entrée dans la formation professionnelle initiale

Dans ce chapitre, les résultats de l'enquête sur l'entrée dans la formation professionnelle initiale sont détaillés.

3.1 Entrée directe

22% (571) des répondant-e-s ont commencé leur apprentissage d'assistant-e socio-éducatif/-ve directement après la scolarité obligatoire, 78% (2022) indirectement. L'année précédente, la part des entrées directes se situait à un bas niveau comparable, avec 22.8%. Ci-dessous, les chiffres du monitoring des cinq dernières années à titre de comparaison.

	2017	2018	2019	2020	2021
Entrée directe	249	318	459	582	571
Entrée indirecte	2234	1768	1617	1972	2022
Total	2483	2086	2076	2554	2593
Entrée directe (pourcentage)	10%	15.2%	22.1%	22.8%	22%

La différence entre les sexes pour l'ensemble des participants se situe dans une marge similaire : 16.2% (73) des hommes interrogés ont suivi une voie directe, contre 23.2% (498) des femmes. Si l'on tient compte des orientations, la proportion de répondant-e-s entré-e-s directement varie en fonction du sexe :

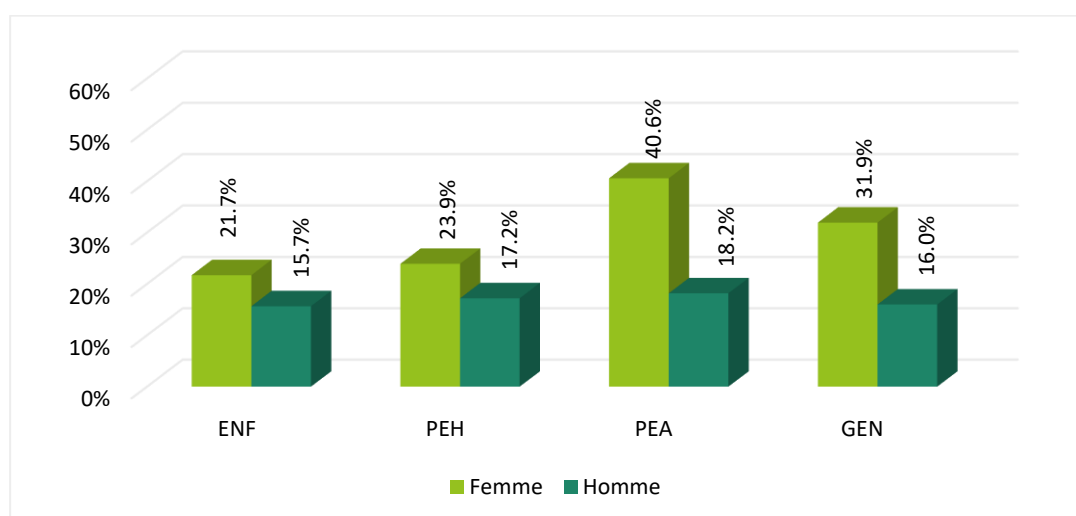


Illustration 1 : Proportion de personnes ayant suivi directement la formation professionnelle initiale après la scolarité obligatoire, par orientation et par sexe (ENF = « Enfants », PEH = « Personnes en situation de handicap », PEA = « Personnes âgées », GEN = « Variante généraliste »)

Lors du monitoring de l'an dernier (2020), les différences entre les sexes étaient moins marquées : dans l'orientation « Enfants », les entrées directes représentaient 22.8% chez les femmes et 20% chez les hommes. Dans l'orientation « Personnes en situation de handicap », elles représentent respectivement 27.4% et 20.8%, dans l'orientation « Personnes âgées » 20.7% et 10%, et dans la « Variante généraliste » 22.7% et 21%.

La ventilation par **région linguistique** fait apparaître des différences importantes entre les orientations :

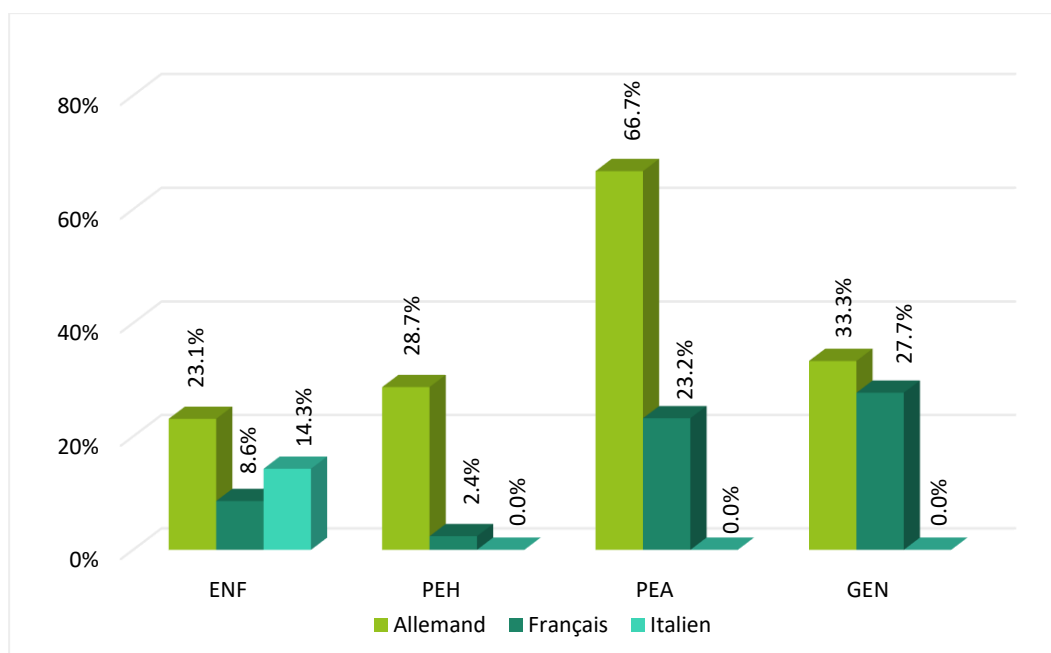


Illustration 2 : Proportion de personnes ayant suivi directement la formation professionnelle initiale après la scolarité obligatoire, par orientation et par langue

23% (550 personnes) des apprenti-e-s qui suivent **la formation initiale de trois ans** (accessible directement à la fin de la scolarité obligatoire, selon la législation) y sont entré-e-s directement.

Cela représente une légère baisse par rapport à l'année précédente (24% ; 553 personnes).

Les entrées directes sont les plus faibles dans l'orientation « Enfants » avec 21.9 % (405 personnes sur 1848), suivie de l'orientation « Personnes en situation de handicap » avec 24.9% (74 personnes sur 297). Dans l'orientation « Variante généraliste », 28% des apprenti-e-s (23 personnes sur 82) ont commencé la formation initiale en trois ans directement et dans l'orientation accompagnement « Personnes âgées », ils/elles étaient 36.6% (48 personnes sur 131). Au niveau des orientations « Enfants » et « Personnes en situation de handicap », la part des entrées directes dans la formation initiale a légèrement diminué par rapport à l'année précédente, sauf dans l'accompagnement des « Personnes âgées », où elle a fortement augmenté : en 2020, cette orientation n'était que de 18.4%. En outre, la part de la variante généraliste a également légèrement augmenté : de 24.4% en 2020 à 28% en 2021.

3.2 Entrée indirecte (réponses multiples)

Sur les 2022 apprenti-e-s qui **ne sont pas entré-e-s directement** en apprentissage, 57.9% (1170 personnes) ont effectué au moins un stage. Environ 25% (505) d'entre eux/elles ont suivi un autre apprentissage, 23.2% (470) une 10^e année scolaire et environ 18% (361) ont exercé un emploi. 7% (141) ont participé à une année d'engagement social Juveso et 11.7% (236) ont coché « Autre (séjour linguistique, p. ex.) ». Certain-e-s ont également suivi plusieurs de ces voies.

Rapportés à **l'ensemble des personnes interrogées qui sont entrées indirectement** dans l'apprentissage, on obtient les résultats suivants :

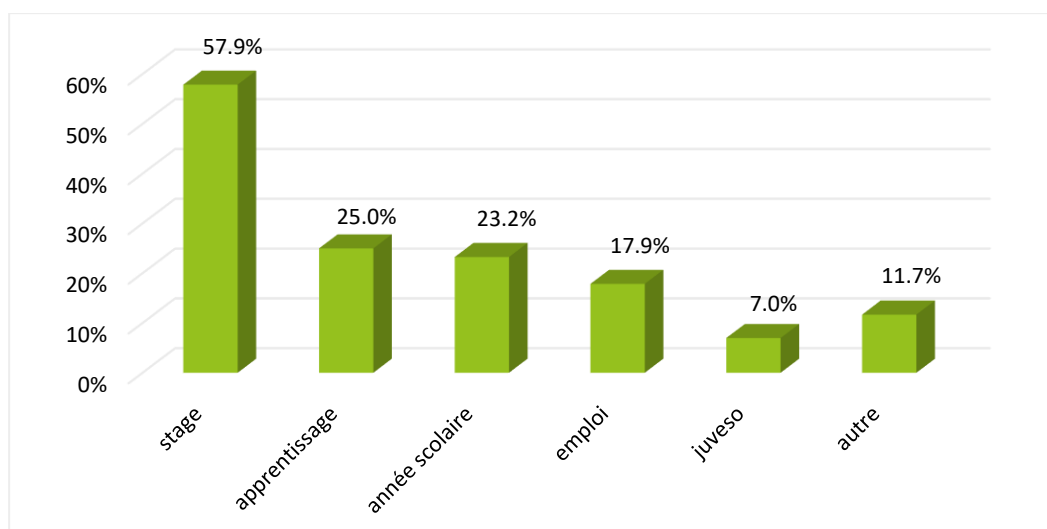


Illustration 3 : Activités entre la fin de la scolarité obligatoire et le début de la formation professionnelle initiale pour l'ensemble des personnes interrogées

Par rapport aux années précédentes, le nombre de personnes entrées **indirectement** et ayant effectué au moins un stage a évolué comme suit :

	2017	2018	2019	2020	2021
Entrée indirecte (absolu)	2234	1768	1617	1972	2022
Dont au moins un stage (absolu)	1600	1068	973	1177	1170
Dont au moins un stage (pourcentage)	71.6%	60.4%	60.2%	59.7%	57.9%

Le nombre de personnes ayant effectué un ou plusieurs stages au préalable a légèrement diminué par rapport à l'année précédente et **par rapport à l'ensemble des personnes interrogées**. Au cours des cinq dernières années, on constate en outre une tendance à la baisse en termes de pourcentage :

	2017	2018	2019	2020	2021
Nombre de personnes interrogées (absolu)	2483	2086	2076	2554	2593
Dont au moins un stage (absolu)	1600	1068	973	1177	1170
Dont au moins un stage (pourcentage)	64.4%	51.2%	46.9%	46.1%	45.1%

3.2.1 Stage

Dans les analyses suivantes, en fonction de la pertinence, les données sur l'ensemble de la population interrogée (2593 personnes) ainsi que/ou les données des personnes étant entrées indirectement dans la formation (2022) sont choisies et décrites.

La situation en matière de stage avant le début de l'apprentissage varie selon la **région linguistique** : Parmi les Suisses alémaniques interrogé-e-s qui sont entré-e-s indirectement dans la formation professionnelle initiale, 61.1% (916 personnes sur 1500) ont indiqué avoir effectué au moins un stage. Ce chiffre est de 49.2% (251 personnes sur 510) pour les Romand-e-s et de 25% (3 personnes sur 12) pour les Tessinois-e-s.

En incluant toutes les personnes interrogé-e-s, 46% des Suisses alémaniques, 42.7% des Suisses romand-e-s et 23.1% des Tessinois-e-s ont indiqué avoir effectué au moins un stage. Cette proportion n'a que très peu changé par rapport à l'année précédente.

La proportion de personnes ayant effectué un stage varie aussi selon les **sexes** : Par rapport aux **femmes qui sont entrées indirectement** dans la formation professionnelle initiale, 60% ont effectué un stage. Parmi les **hommes qui sont entrés indirectement** dans la formation professionnelle initiale, 48.7% ont effectué un stage.

Par rapport à **l'ensemble des femmes interrogées**, près de la moitié d'entre elles, soit 46%, ont déclaré avoir effectué au moins un stage, alors que le taux est de 40.8% pour **l'ensemble des hommes interrogés**.

En ce qui concerne les stages, les ratios hommes/femmes n'ont pas changé par rapport à l'année précédente.

Les **orientations** font également apparaître des différences :

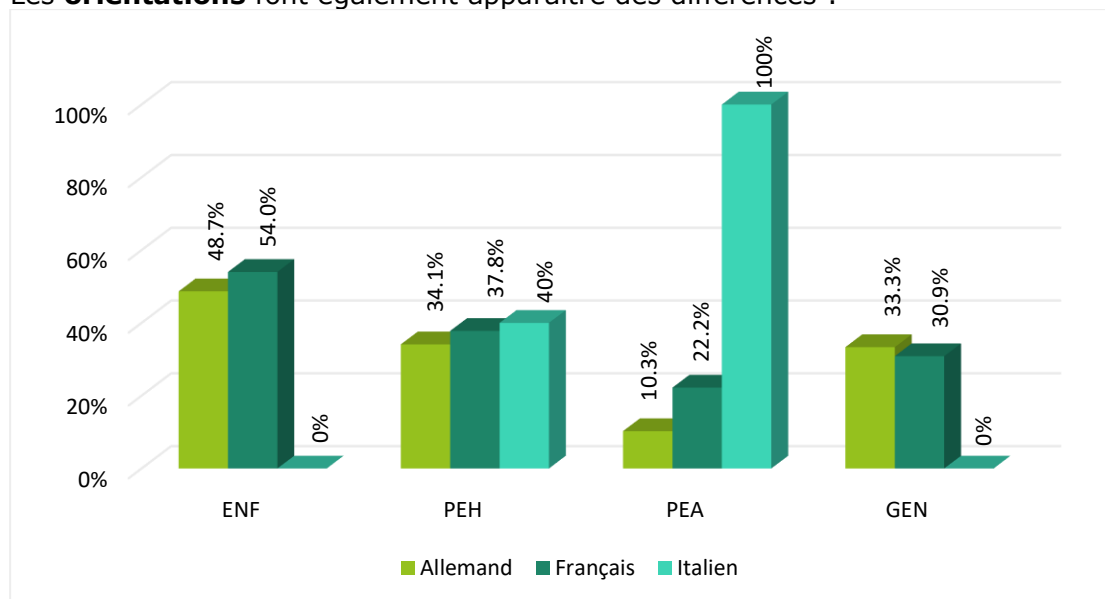


Illustration 4 : Nombre de personnes interrogées ayant effectué un stage par orientation et par langue²

En ce qui concerne **l'âge**, la répartition est la suivante³ :

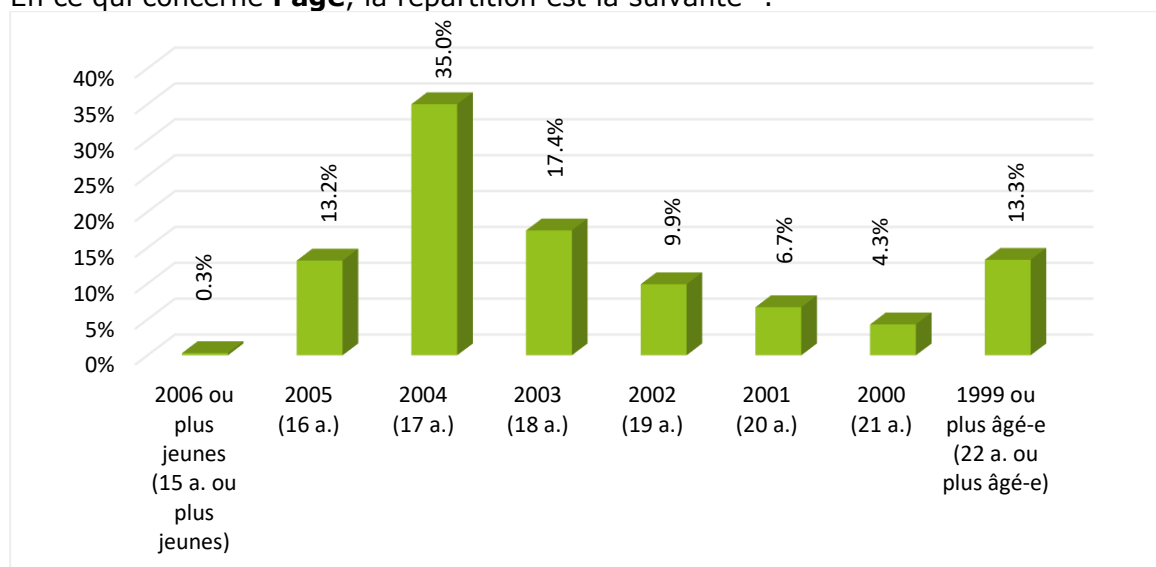


Illustration 5 : Année de naissance des apprenti-e-s interrogé-e-s ayant effectué au moins un stage avant l'apprentissage

² Au Tessin, une seule personne interrogée avec une spécialisation PEA a indiqué avoir effectué un stage, c'est pourquoi le chiffre est ici de 100%.

³ Une comparaison avec les années précédentes n'est pas possible en raison technique.

77.9% (912 personnes) des 1170 apprenti-e-s ayant effectué un stage préalable font leur apprentissage dans la même entreprise. Ce n'est pas le cas des 22.1% restants (258). Dans l'orientation « Enfants », 80% (792) suivent leur formation dans l'entreprise de stage. Ce chiffre est respectivement de 70.5% (86) dans l'orientation « Personnes en situation de handicap » et de 74.1% (20) dans l'orientation et « Personnes âgées ». Par rapport aux années précédentes, les chiffres ont évolué comme suit :

	2017	2018	2019	2020	2021
Nombre de personnes ayant effectué un stage (absolu)	1600	1068	973	1177	1170
Dont stages dans la même entreprise que l'apprentissage (absolu)	-	674	747	902	912
Dont stages dans la même entreprise que l'apprentissage (%)	-	63.1%	76.8%	76.6%	77.9%

- = Données manquantes

3.2.2 Domaine et durée des stages (réponses multiples)

Globalement, on peut dire que le domaine du stage préalable coïncide avec celui de l'apprentissage chez la plupart des apprenti-e-s. Chez la majorité d'entre eux, le stage a duré un an et beaucoup d'apprenti-e-s en ont effectué plusieurs. Certaines différences sont toutefois perceptibles selon l'orientation :

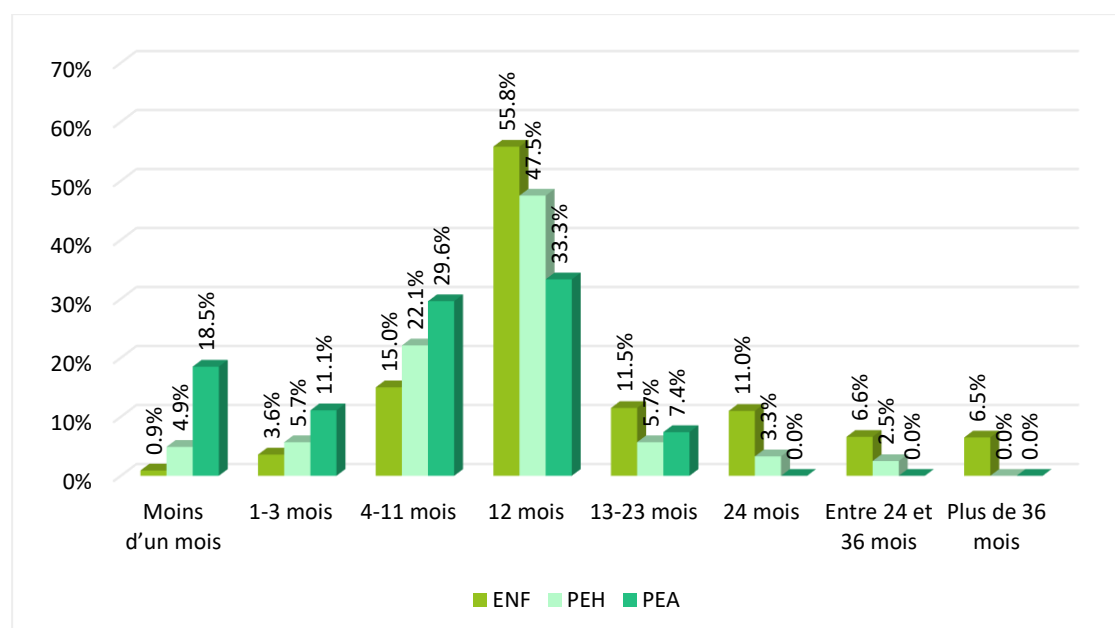


Illustration 6 : Nombre de personnes interrogées et durée respective des stages dans la même orientation

Sur les 991 apprenti-e-s de l'**orientation « Enfants »** qui ont effectué un stage, 55.8% (553) ont déclaré qu'il était d'une durée d'un an et s'était déroulé dans ce domaine. 11% (109) ont effectué un stage de deux ans dans le domaine enfance et 6.5% (64) ont même été stagiaires dans le domaine enfance pendant plus de trois ans. Certain-e-s ont également effectué des stages dans d'autres domaines : le plus souvent, à savoir dans environ 10.4% (103) des cas, un stage d'un an dans l'orientation « Personnes en situation de handicap ».

Sur les 122 apprenti-e-s de l'**orientation « Personnes en situation de handicap »** qui ont effectué un stage, 47.5% (ou 58 personnes) ont effectué un stage d'un an dans ce domaine, chez 22.1% (27), le stage dans le même domaine

a duré de 4 à 11 mois. En ce qui concerne le fait d'effectuer des stages dans les deux autres orientations, les chiffres suivants peuvent être rapportés : 8,2% (10) des apprenti-e-s avec orientation « Personnes en situation de handicap » ont effectué un stage d'un an dans l'orientation « Enfants » et 6,6% (8) ont effectué un stage de 4 à 11 mois dans l'orientation « Personnes âgées ».

Sur les 27 apprenti-e-s de l'orientation « Personnes âgées » ayant effectué un stage, env. 30% (8 personnes) ont effectué un stage de 4 à 11 mois et env. 30%, un stage de 12 mois dans le domaine de l'orientation « Personnes âgées ». Certain-e-s apprenti-e-s de l'orientation « Personnes âgées » ont également effectué des stages dans les autres orientations : 14.8% (4) ont déclaré avoir effectué un stage d'un an dans l'orientation « Personnes en situation de handicap » et 11.1% (3) dans l'orientation « Enfants ».

3.2.3 Motifs des stages (réponses multiples)

Les personnes (1170) qui ont déclaré avoir effectué un ou plusieurs stages ont également été interrogées sur leurs motifs. Elles avaient le choix entre les options de réponse suivantes : « L'entreprise voulait vérifier si je convenais pour le poste », « L'entreprise a dit que j'étais trop jeune pour l'apprentissage », « L'entreprise voulait vérifier si je m'intégrais dans l'équipe », « Pas trouvé de place d'apprentissage », « Souhait personnel » et « Autre ». Les trois premières raisons sont résumées ci-dessous. Une personne sur quatre seulement (279) a indiqué que c'était son propre choix. Pour 64.4% (753), c'était – aussi – une exigence de l'entreprise. Pour 22.3% (261), il s'agissait d'une solution de transition parce qu'elles n'avaient pas trouvé de place d'apprentissage et 28.5% (334) ont coché « Autre ». Les renseignements fournis sous « Autre » montrent que le motif relève également de l'entreprise⁴. Une majorité indique que le stage était obligatoire dans l'entreprise choisie. Beaucoup ont de même noté avoir fait le stage parce qu'il n'y avait plus de places d'apprentissage disponibles. Certain-e-s pensaient même que le stage est obligatoire pour l'apprentissage. Quelques-un-e-s ont indiqué des compétences linguistiques insuffisantes ou des motifs personnels.

En comparaison annuelle, les raisons citées se présentent comme suit - la raison la plus souvent citée est, comme l'ont déjà montré les monitorings des années 2017 - 2020, que l'entreprise a exigé le stage :

	2017	2018	2019	2020	2021
Raison entreprise	-	647 (60.6%)	683 (70.2%)	820 (70%)	753 (64.4%)
Pas d'apprentissage	-	209 (19.6%)	227 (23.3%)	254 (21.7%)	261 (22.3%)
Volonté personnelle	-	224 (21%)	192 (19.7%)	243 (20.8%)	279 (23.8%)
Autre	-	150 (14%)	165 (17%)	212 (18.1%)	334 (28.5%)

- = Données manquantes

Les résultats par orientation sont les suivants :

⁴ Il n'est pas possible de déterminer si ces personnes ont en outre coché des motifs liés à l'entreprise.

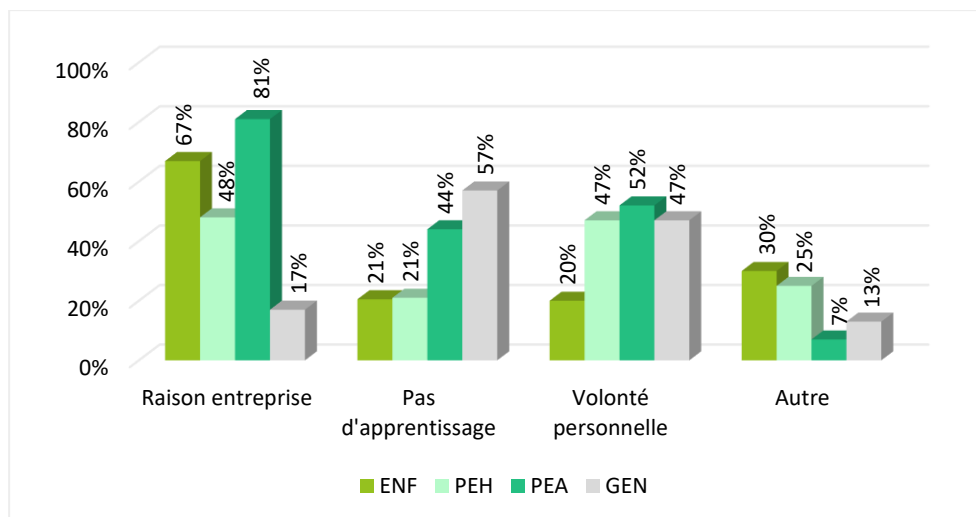


Illustration 7 : Motifs du stage par orientation

3.2.4 Rémunération des stages

En extrapolant sur un taux d'occupation de 100%, 42.8% (492) environ des ancien-ne-s stagiaires gagnaient entre 601.- et 800.- francs par mois, 20% environ entre 401.- et 600.- francs et 19.5% environ entre 801.- et 1'000.- francs. 10.2% (117) touchaient plus de 1'000.- francs par mois et 7.4% (85) n'ont reçu que jusqu'à 400 francs.

Chez les personnes qui suivent la **formation raccourcie** (et qui ont donc 22 ans ou plus aujourd'hui), la rémunération du stage était plus élevée : 61.5% gagnaient plus de 1'000.- francs par mois, 23.1% entre 801.- et 1'000.- francs et 9.6% entre 601.- et 800.- francs. 5.8% touchaient un salaire mensuel compris entre 401.- et 600.- francs.

Par rapport à l'année dernière, les salaires des stagiaires ont légèrement augmenté dans l'ensemble. Cette tendance est particulièrement perceptible dans le cas de la formation raccourcie.

Si l'on ne tient compte que de la **formation de trois ans**, les chiffres diffèrent selon l'orientation :

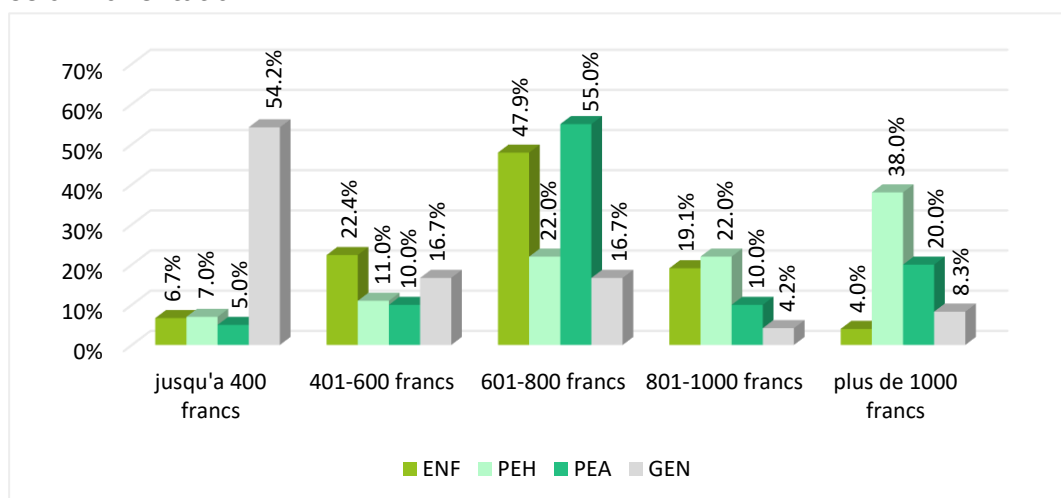


Illustration 8 : Rémunération de stage des personnes interrogées qui suivent la formation de trois ans, par orientation

Un examen par **sexe** montre que les hommes ont tendance à gagner plus que les femmes. Le niveau salarial standard en Suisse se reflète aussi dans les différences par **région linguistique** : les Suisses alémaniques (entre 601.– et 800.– francs pour la plupart) gagnaient plus que les Romands (entre 401.– et 600.– francs par mois pour la plupart). Au Tessin, une personne sur trois gagnait entre 401 et 600 francs par mois, 1 autre entre 601 et 800 francs et la troisième plus de 1000 francs.

4. Informations générales sur l'enquête

2593 personnes au total ont participé à l'enquête⁵. Par rapport à l'année précédente, davantage de personnes ont participé à l'enquête :

	2017	2018	2019	2020	2021
Nombre de personnes	2483	2086	2076	2554	2593

4.1 Origine

77% des personnes interrogées (1997 personnes) proviennent des cantons alémaniques, 22.5% (584) des cantons francophones et 0.5% (12) du Tessin. La répartition des participant-e-s par canton est la suivante :

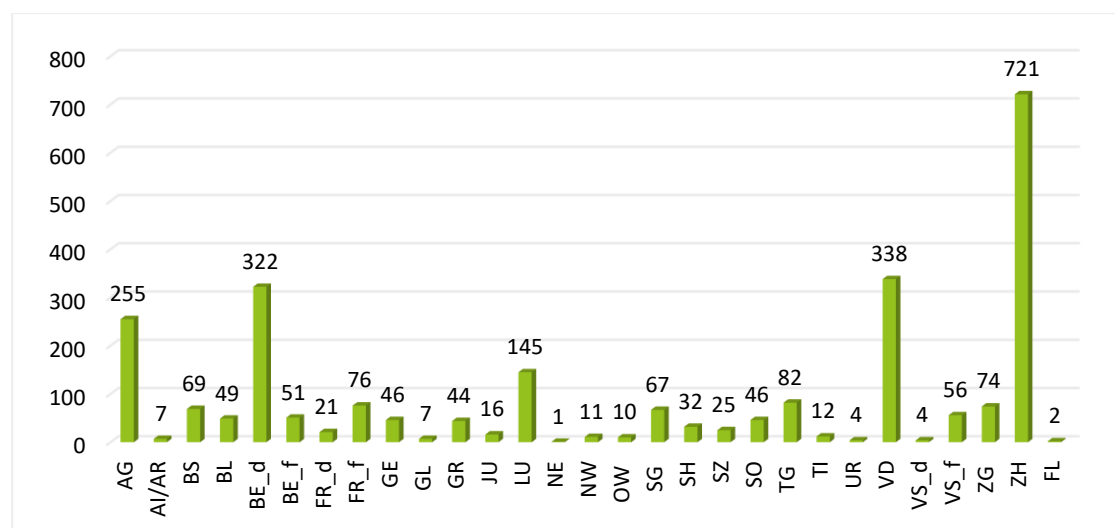


Illustration 9 : Nombre de participants à l'enquête par canton

4.2 Sexe

82.6% (2142 personnes) des répondant-e-s sont de sexe féminin, 17.4% (451) de sexe masculin. En Suisse alémanique, 84% (1682) des personnes interrogées sont des femmes, contre 77% (460) environ en Suisse romande et au Tessin. Au niveau des orientations, les ratios hommes/femmes sont les suivants :

⁵ À titre de comparaison, selon les données recueillies par SAVOIRSOCIAL, 4274 personnes ont commencé leur apprentissage d'ASE en 2021. Environ 60.7% de tous les apprenti-e-s de première année ont donc participé à l'enquête.

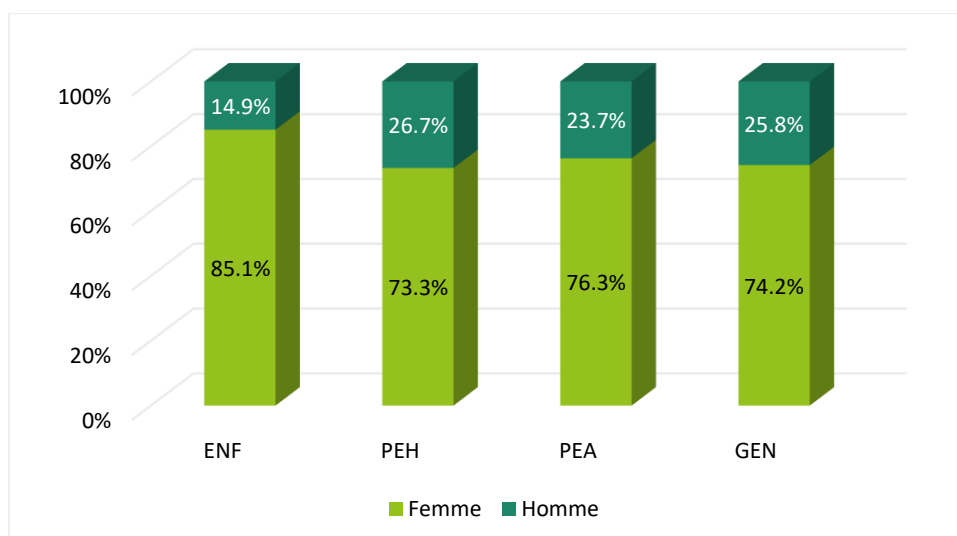


Illustration 10 : Ratio hommes/femmes par orientation

Les ratios hommes/femmes n'ont quasiment pas changé par rapport au monitoring de l'année précédente.

4.3 Orientation

Presque 78% (2009 personnes) des apprenti-e-s interrogé-e-s effectuent leur formation dans l'orientation « Enfants », environ 13% (348) dans l'orientation « Personnes en situation de handicap », 5% (139) dans l'orientation « Personnes âgées » et environ 4% (97) ont choisi la variante généraliste.

Un coup d'œil aux régions linguistiques montre que les orientations y sont représentées différemment. Cela tient en partie au fait que certaines orientations (notamment la variante généraliste et l'orientation « Personnes âgées ») ne sont pas proposées dans l'ensemble des cantons ou régions.

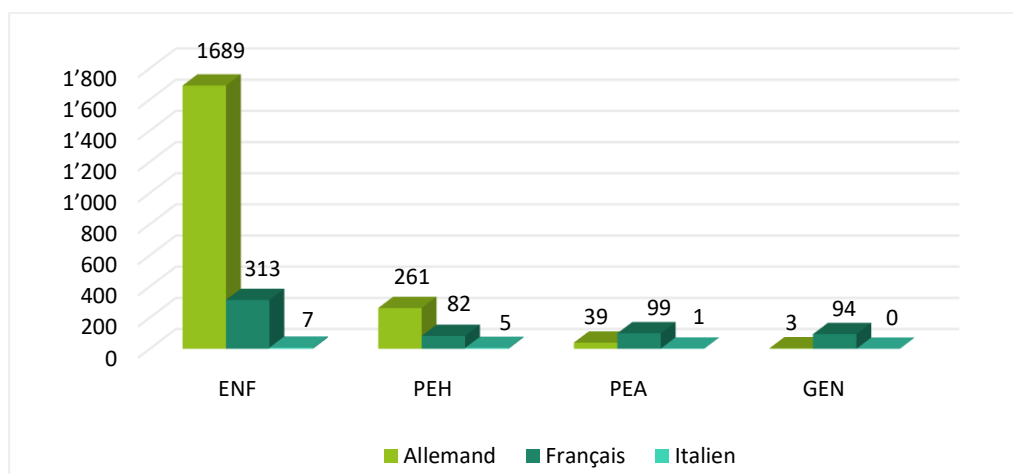


Illustration 11 : Orientations choisies par les répondant-e-s par région linguistique

4.4 Variante de formation et modèle

90.9% (2358) des répondant-e-s suivent la formation initiale de trois ans, 6.1% (159), la formation raccourcie de deux ans. 1.7% (43) suit une formation selon l'art. 32 et 1.3% (33) suivent une autre variante de formation (validation, formation de 4 ans avec maturité professionnelle, p. ex.)⁶. La formation raccourcie⁷ ne concerne que 12.4% des apprenti-e-s dans l'orientation

⁶ L'enquête se concentre sur la formation initiale de trois ans. Les personnes qui suivent les autres variantes de formation n'ont pas été interrogées à grande échelle.

⁷ La formation raccourcie est ouverte aux personnes de 22 ans révolues qui possèdent au moins 2 ans d'expérience professionnelle dont au moins 60 % dans l'accompagnement.

« Personnes en situation de handicap », malgré leur âge comparativement plus élevé (cf. chapitre 2.5). Dans l'orientation « Personnes âgées » ce chiffre est de 2.2% et dans l'orientation « Enfants », il est de 5.4%. Il s'agit sans doute là d'une représentation légèrement distordue⁸, du fait que la structure du questionnaire du monitoring était moins axée sur la formation raccourcie.

Par ailleurs, 96.5% (2501) des personnes interrogées suivent une formation duale et seulement 3.5% (92) une formation en école. Dans la variante généraliste, la formation en école concerne environ 30% des répondant-e-s, contre 2.9% dans l'orientation « Personnes en situation de handicap », 2.3% dans l'orientation « Enfants » et 4.3% dans l'orientation « Personnes âgées ».

4.5 Âge

27.2% (705) des participant-e-s sont né-e-s en 2004 (17 ans), 17% (440) sont âgé-e-s de 22 ans ou plus (année de naissance 1999 ou antérieure). Un peu plus de 15% (393) sont né-e-s en 2003 (18 ans) et environ 19% sont né-e-s en 2005 (16 ans). 3.7% (95) seulement sont né-e-s en 2006 ou après (15 ans).

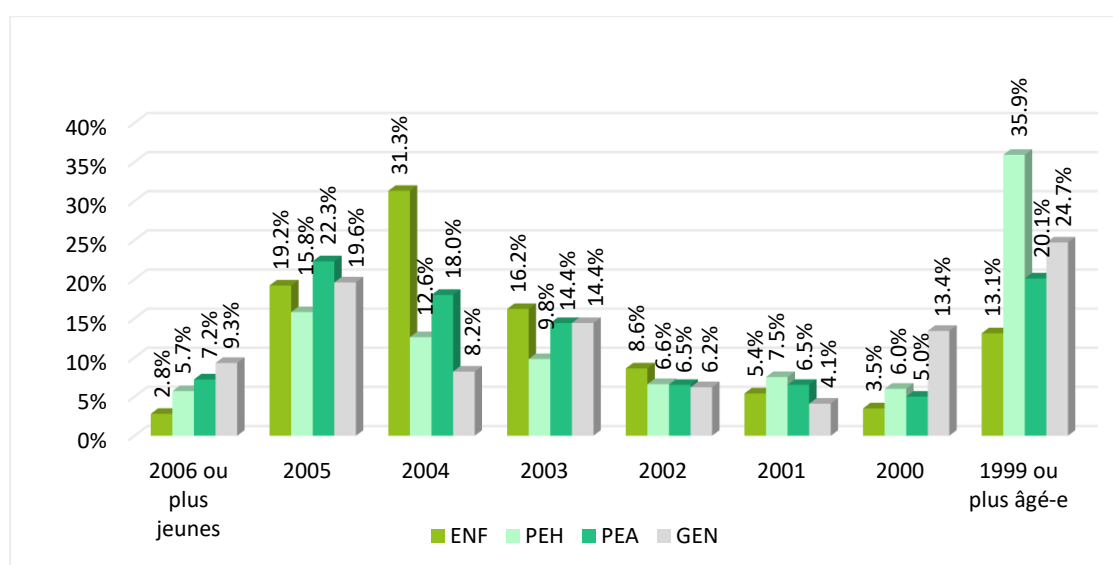


Illustration 12 : Année de naissance des répondant-e-s par orientation

Dans toutes les variantes de formation, l'âge varie fortement en fonction des orientations : il est frappant de constater que dans l'orientation « Personnes en situation de handicap », la proportion de répondant-e-s de 22 ans ou plus est nettement plus élevée, avec respectivement presque 36%, que dans l'orientation « Enfants » (13.1%) ou que dans l'orientation « Personnes âgées » (20.1%). Dans la variante généraliste, ils/elles sont presque 25%.

Les chiffres sont à peu près les mêmes si l'on considère uniquement la **formation de trois ans**. Là encore, 2004 est l'année de naissance la plus représentée (29.4% ; 694). Cependant, en pourcentage, les personnes âgées de 22 ans ou plus sont un peu moins nombreuses (11.1% ; 261). En ce qui concerne les autres années de naissance, l'écart était minime par rapport aux variantes de formation considérées dans leur globalité.

On constate également des différences entre les sexes : chez les hommes, 39% (177) sont âgés de 20 ans ou plus, contre « seulement » 24% (523) environ chez les femmes.

⁸ Une comparaison avec le nombre total n'est pas possible, parce que les apprentissages dans le cadre de la formation raccourcie ne sont pas recensés séparément par l'Office fédéral de la statistique.